



DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'APT

MAIRIE  
DE  
**CADENET**

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26  
Mail : [accueil@mairiecadenet.fr](mailto:accueil@mairiecadenet.fr)

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 42/2025

Mis en ligne le - 5 MAI 2025

Session du 28 avril 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 28 AVRIL

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de M. Jean-Marc BRABANT

Date de la convocation : 22 avril 2025

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD BOUCHER, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

**Absents :**

**Absents excusés :** Mmes et M : DEBIT ; MARTIN ; BOY-COURROUX ; SEVE ; BASTIE ; MANGANARO

**Procurations :**

Mme. DEBIT	a donné procuration à	Mme. KHALIZOFF
M. MARTIN	a donné procuration à	Mme. RAOUX-JACQUEME
Mme. BOY-COURROUX	a donné procuration à	M. JAUBERT
M. MANGANARO	a donné procuration à	M. BRABANT

---

### ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIF AU PROJET DE REHABILITATION DE L'ILOT VIVET

**Vu** les articles L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal,

**Vu**, le code de la commande publique, et notamment les articles R2123-1 et suivants relatifs aux marchés à procédure adaptée,

**Vu** la délibération n°22/2025 du 24 février 2025 relatif au budget primitif 2025 de la commune

**Considérant** la procédure de mise en concurrence effectuée pour les travaux relatifs au projet de réhabilitation de l'Ilot VIVET,  
**Considérant** l'analyse des offres des candidats ;

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée depuis l'an dernier dans le projet de réhabilitation de l'Ilot VIVET en centre-bourg.

Dans ce cadre, une consultation des entreprises a été effectuée pour le programme de travaux à effectuer, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon qui a assuré les études et l'analyse de la consultation.

A l'issue de la consultation, de l'analyse des offres et les lots doivent être attribués comme suite :

Lot concerné		Entreprise Attributaire			Montant HT
N°	Intitulé	Dénomination	SIRET	Adresse	
1	Démolition - Gros-œuvre - Maçonnerie	Mandataire MORIN RENOVATION	918 943 010 00010	28 Quartier les Ferrages 84160 CADENET	305 704,72 €
		Co-traitant CARNIER RENOVATION	445 244 130 00024	155 Rue Cornaline ZI Les Jalassières 13510 EGUILLES	
2	Charpente - Couverture - Zinguerie	PROVENCE OSSATURE BOIS	820 092 112 00029	10 Lot Les Noyers 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE	52 785,26 €
3	Menuiseries extérieures et intérieures bois	ENTREPRISE BASSEREAU	839 055 019 00021	33 rue des Tonneliers ZA Oseraie 84130 LE PONTET	62 000,00 €
4	Doublage - Cloison - Isolation - Plâtrerie	REALISATION ENTRETIEN RENOVATION	329 150 312 00034	167 Allée des lavandes PA de Fontvieille 13190 ALLAUCH	37 725,04 €
5	Revêtements de sols et murs	SK CONSTRUCTION	907 905 681 00017	30 Rue de Paris 84270 VEDENE	45 900,99 €
6	Plomberie - Sanitaires - Chauffage	Consultation infructueuse qui fera l'objet d'un marché à procédure adapté en dehors de cette consultation			
7	Electricité - Courants forts - Courants faibles - Eclairage	Société Energie Pertuisienne	911 567 386 00014	58 Chemin de la Gavède 84240 ANSOUIS	16 500,58 €
8	Ferronnerie	Art et Construction Provence	948 947 536 00017	4 Impasse Pierre Biquard ZAC de Rourabeau 13115 SAINT PAUL LEZ	6 310,00 €
9	Peinture	GARCIA Peinture	411 691 611 00015	8 Bis Allée de la Sarriette Pôle d'Activités Saint Louis 84250 LE THOR	20 059,98 €
Total des lots attribués		<i>pour information</i>			546 986,57 €



**Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Attribue les lots de travaux comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent aux dispositions de la présente délibération

Le Maire  
**Jean-Marc BRABANT**



La Secrétaire de séance  
**Valérie GRANGE**